

Bordereau attestant l'exactitude des informations - ROUEN - 7608 - Documents comptables (B-S)
- Dépôt le 28/03/2025 - 2870 - 2016 B 00623 - 820 085 769 - 2 S T D

SAS 2STD

Comptes Annuels

2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2STD		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12	
Adresse de l'entreprise		53 chemin de Halage 76300 SOTTEVILLE LES ROUEN		Durée de l'exercice précédent*		12	
Numéro SIRET*		8 2 0 0 8 5 7 6 9 0 0 0 1 7		Néant		<input type="checkbox"/>	
				Exercice N clos le		30/09/2024	
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	990	990	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	259 310		259 310
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
		Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	63 997	56 926	7 071
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	223 717	172 654	51 062
Immobilisations en cours		AV	AW				
Avances et acomptes		AX	AY				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
	Autres participations	CU	CV				
	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
	Autres titres immobilisés	BD	BE				
	Prêts	BF	BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	BI	11 698		11 698	
TOTAL (II)		BJ	BK	559 713	230 571	329 142	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	7 019		7 019
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	21 568		21 568
		Autres créances (3)	BZ	CA	8 307		8 307
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :	CD	CE			
	Disponibilités	CF	CG	29 204		29 204	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	11 676		11 676	
	TOTAL (III)	CJ	CK	77 776		77 776	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	637 489	230 571	406 918	
Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

SAS 2STD

Comptes Annuels

2051 - Bilan Passif avant répartition

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/>	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1.000.000.....)	DA		100 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD		10 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH		85 817	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		10 792	
	Subventions d'investissement	DJ			
Provisions réglementées *	DK				
	TOTAL (I)	DL		206 610	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		33 673	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		25 000	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		75 291	
	Dettes fiscales et sociales	DY		53 920	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
Autres dettes	EA		12 423		
Compte régular.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC		200 308	
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		406 918	
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		182 780		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE-ROUEN

Acte déposé le :

28 MARS 2025



Cegid Group

Cegid
EXPERT

TCE CONSEILS

57 av de Bretagne - 4ème Etage - 76100 ROUEN

Tél 02 35 72 75 06

Mission de présentation des comptes annuels / Voir attestation de l'expert comptable

2052 - Compte de résultat de l'exercice en liste

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 2STD		Exercice N			Néant <input type="checkbox"/> *	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	698 102	FH	FI	698 102
		FJ	698 102	FK	FL	698 102
	Chiffres d'affaires nets *					
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	2 933	
	Autres produits (1) (11)			FQ	692	
Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	701 728	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU	221 687	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV	3 566	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	163 724	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	9 723	
	Salaires et traitements*			FY	227 307	
	Charges sociales (10)			FZ	47 967	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* (dont amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-3° al. 3 du CGI) HS - dotations aux provisions*}		GA	27 941	
				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*		GC		
	Pour risques et charges : dotations aux provisions		GD			
	Autres charges (12)		GE	1 234		
Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	703 152	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(1 424)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			(III)	GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			(IV)	GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
	Total des produits financiers (V)				GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	1 365
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)				GU	1 365	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(1 365)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(2 789)

Cegid Group

(RENVOIS - voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

2053 - Compte de résultat de l'exercice (suite)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (suite)

DGFIP N° 2053 2024

Désignation de l'entreprise		SAS 2STD		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	13 632	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	13 632	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	50	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	50	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	13 582
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	715 360
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	704 567
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	10 792
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	2 933
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	1 164
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
		Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités, amendes fiscales et pénales			50		
solde dette sociales covid				13 632	
			Exercice N-1		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2STD

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 406 919 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 10 792 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	259 310			259 310
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	260 300			260 300
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	63 998			63 998
- Installations générales, agencements aménagement divers	201 512			201 512
- Matériel de transport		1 138		1 138
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	24 278		3 210	21 067
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	289 787	1 138	3 210	287 715
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	11 698			11 698
Immobilisations financières	11 698			11 698
ACTIF IMMOBILISE	561 786	1 138	3 210	559 714

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 138		1 138
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 138		1 138
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		3 210		3 210
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		3 210		3 210

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	259 310
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	259 310

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	990			990
Immobilisations incorporelles	990			990
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	52 680	4 247		56 927
- Installations générales, agencements aménagements divers	132 041	20 634		152 675
- Matériel de transport		1 138		1 138
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	20 129	1 923	3 210	18 841
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	204 850	27 941	3 210	229 581
ACTIF IMMOBILISE	205 840	27 941	3 210	230 571

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 53 251 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	11 698		11 698
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	8 308	8 308	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	11 677	11 677	
Total	53 251	41 553	11 698

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 100 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 200 309 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	33 674	20 184	13 490	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	75 292	75 292		
Dettes fiscales et sociales	53 920	53 920		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	37 423	33 385	4 038	
Produits constatés d'avance				
Total	200 309	182 781	17 528	

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 58 682

(**) Dont envers les associés 25 000

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 25 000 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	10 096
Int.courus s/emp.aup.etabl.credit	68
Dettes provis. pr congés à payer	20 421
Personnel - autres charges à payer	786
Charges sociales s/congés à payer	4 852
Charges sociales - charges à payer	283
Etat - autres charges à payer	1 199
Total	37 705

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	11 677		
Total	11 677		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	682 085		682 085
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	16 017		16 017
TOTAL	698 102		698 102

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 2 200 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

28 MARS 2025



2 S T D
S.A.S. au capital de 100 000,00 Euros
Siège social : 53 Chemin du Halage
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN
R.C.S : ROUEN 820 085 769

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 17/03/2025

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/09/2024

Proposition d'affectation du résultat soumise à l'assemblée

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **30/09/2024** fait ressortir un **bénéfice** de **10 792,44** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **85 817,59** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **85 817,59** Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : **85 817,59** Euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **10 792,44** Euros

TOTAL 96 610,03 Euros.

Affectation

- En totalité au « Report à nouveau » pour un montant de **96 610,03** Euros.

Il passera ainsi de **85 817,59** Euros à la somme de **96 610,03** Euros après affectation.

B

Résolution d'affectation du résultat votée par l'assemblée

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30/09/2024 s'élevant à **10 792,44** Euros, de la façon suivante :

Origine

- Report à nouveau antérieur : **85 817,59** Euros
- Résultat bénéficiaire de l'exercice : **10 792,44** Euros

TOTAL 96 610,03 Euros

Affectation

- En totalité au « Report à nouveau » pour un montant de **96 610,03** Euros.

Il passera ainsi de **85 817,59** Euros à la somme de **96 610,03** Euros après affectation.

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 206 610 Euros.

Rappel des dividendes distribués

L'Assemblée Générale prend acte qu'il n'a jamais eu lieu à distribution de dividendes depuis la création de la société.

Vote de l'assemblée générale Ordinaire annuelle du 17/03/2025

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Pour copie certifiée conforme
La Présidence
Stéphane PARN

